

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE MOUTHIER-SUR-BOËME

016-211602362-20211008-D\_2021\_9\_8-DE  
Reçu le 15/10/2021

8, place du champ de foire  
16440 MOUTHIER-SUR-BOËME  
tel : 05.45.67.92.20 fax : 05.45.67.83.38  
mairie@mouthiers-sur-boeme.fr

délibération : L' an deux mille vingt et un, le vendredi 08 octobre à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment  
D\_2021\_9\_8 convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle Gilles Ploquin, sous la présidence de Monsieur  
CARTERET Michel, Le Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19 Date de convocation du : 01 Octobre 2021

Présents : 18 **Présents** : Monsieur BARBE Hugues, Monsieur CARTERET Michel, Madame LHOMME Michèle,  
Madame LOUVIÉ Catherine, Monsieur PONTINI Daniel, Monsieur RABSKI Jean, Madame RELET  
Graziella, Monsieur REVEREAULT Jean, Monsieur CAPLOT Serge, Monsieur FOUCHÉ Joël,  
Votants : 18 Madame VERGNAUD Isabelle, Monsieur NOËL Frédéric, Madame ALIX Florence, Madame  
GANNE Julie, Madame LALANDRE Sophie, Madame GIRAUD Isabelle, Monsieur NICOLLEAU  
Thierry, Madame RENARD Annie

**Objet : Projet de déclassement  
des chemins ruraux dans le  
domaine privé de la commune  
en vue de leurs aliénations et  
lancement d'une enquête  
publique**

**Absent(s) :**

**Excusé(s) :** Monsieur FOURNIER Jean Luc

**Secrétaire de Séance :** Madame Catherine LOUVIÉ

Fait et délibéré en mairie  
les jour, mois et an que  
dessus.

Au registre sont les  
signatures. Pour copie  
conforme.

**1/ Lieu-dit « Les grands bois » - parcelles B1086**

Vu la délibération N°2015-12-2 de la commune de Mouthiers du 11/12/2015  
«Acquisition des parcelles liée au projet d'aménagement de la RD35 », portant  
sur l'aménagement de la RD35 et dans le cadre des négociations avec les  
propriétaires concernés par l'acquisition de leurs terrains par la commune,  
Monsieur Blanchard Alain a accepté la cession de sa parcelle A 2854.

En contrepartie, Monsieur Blanchard Alain s'était porté acquéreur de la  
parcelle B1086 pour un montant de 314€ afin de déplacer le chemin rural qui  
traversait son champ, en échange d'une cession à la commune de la parcelle  
B1085 pour un montant de 157€.

Monsieur Blanchard Alain étant décédé, Monsieur Blanchard Fabrice est  
devenu héritier de cette parcelle.

**2/ Lieu-dit « Les chaumes » - parcelles AA114 / A2845**

Vu la délibération N°2015-12-2 du 11/12/2015 « Acquisition des parcelles liée  
au projet d'aménagement de la RD35 », et dans le cadre des négociations avec  
les propriétaires concernés par l'acquisition de leurs terrains par la commune,  
il avait été convenu la cession du chemin communal parcelle AA 114 et A 2845  
avec Monsieur Blanchard Fabrice pour un montant de 324€ étant donné que  
ce chemin traverse sa propriété et est sans issu.

Il est entendu que ces 2 chemins seront remis sans que les futurs acquéreurs  
puissent demander aucun dédommagement à la commune pour mauvais état  
ou mauvais écoulement des eaux de pluie.

AR PREFECTURE

016-211602362-20211008-D\_2021\_9\_8-DE  
Reçu le 15/10/2021

Considérant que le projet est prêt à être soumis à enquête publique et après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide : :

- d'**APPROUVER** le projet de déclassement de ces chemins, parcelles B1086 et AA114-A2845,
- de **DECIDER** le lancement d'une enquête publique pour ces 2 chemins,
- d' **AUTORISER** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tous les documents relatifs à la présente délibération.

Le lancement et la procédure de cette enquête feront l'objet d'un arrêté du maire.

Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 08/10/2021, transmis en sous-préfecture et rendu exécutoire le 15/10/2021

**Le Maire,**  
**Michel CARTERET**

